



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-97991>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-97991**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-90825

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Villeurbanne

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21690266800013

Ville : VILLEURBANNE

Code postal : 69601

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maitrise d'oeuvre pour l'extension du groupe scolaire Emile Zola à Villeurbanne

Code CPV principal - Descripteur principal : 71221000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne le groupe scolaire Emile Zola, situé au 120 cours Emile Zola à Villeurbanne qui accueille environ 570 élèves. L'objectif principal de l'opération est l'agrandissement de l'école, afin de permettre: - une capacité d'accueil du restaurant de tous les élèves inscrits en demi-pension, avec des flux de circulation cohérent et différencier entre maternelle et élémentaire (...) - la création d'une nouvelle entrée de l'école élémentaire (...) - l'aménagement d'un parvis et d'espaces extérieurs végétalisés pouvant accueillir des abris-vélos - l'amélioration des flux de circulation de la maternelle - la démolition du sanitaire maternelle côté restaurant et la création d'un nouvel espace sanitaire plus grand

Critères d'attribution : Méthodologie proposée : 50% Performance environnementale de l'offre : 10%
Prix : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Renseignements complémentaires, Après la mention : - Ssi et Coordination système de sécurité incendie (Cssi), Ajouter : - Opc

- Rubrique : Renseignements complémentaires, Après la mention : _ Sous-critère 3: Modes constructifs adaptés à la prise en compte de la pénibilité, sur un tènement étroit et devant accueillir forte densité de travaux) (2 points), Ajouter : Une indemnité d'un montant de 2 500 euro(s) Ht sera accordée à chaque soumissionnaire ayant remis les éléments exigés à l'article 5.2 du règlement

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2025